

COMITE TECHNIQUE

Réunion du 28 février 2022 : 9H30 à 12H30

ORDRE DU JOUR

I - Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2021 : 9H30

II - Rapports pour avis

II-1 – Projet d’ajustement du périmètre des pôles : 9H45

II-2 – Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports : ajustement de l’organisation de la Direction de la mer, des ports et du littoral : 10H30

II-3 – Pôle Supports Techniques : création d’une Mission « Pôle de conservation BNF »
11H

II-4 – Transformations de postes : création, suppression et changement de catégorie d’emploi : 11H15

II-5 – Les élections professionnelles 2022 : composition des instances et effectifs : 12H

III - Questions inscrites à l’ordre du jour (article 25 du décret 85-565 du 30 mai 1985)